

Nouvelles du Comité central

Séance du Comité central du 28 juin 2012

Plateforme des registres médicaux – Dans le cadre du projet «Plateforme des registres médicaux en Suisse», achevé à fin juin, la FMH a créé un site internet mettant à disposition les informations collectées sur les registres et encourageant la mise en réseau entre leurs exploitants. La FMH offre ainsi une transparence sur les registres médicaux totalement inédite.

Election complémentaire pour une Commission – La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité a la charge de surveiller et d'adapter les bases de formation pour les assistantes médicales. Suite au départ du Dr Emil Schalch, le Comité central (CC) a désigné le Dr Katrin Hubschmid comme déléguée officielle de la FMH au sein de cet organe.

Initiative «Protection contre la fumée passive» – L'initiative «Protection contre la fumée passive» qui passera en votation fédérale le 23 septembre, exige l'interdiction de fumer pour tous les postes de travail situés à l'intérieur, car la réglementation actuelle n'est pas suffisante malgré la loi fédérale. La FMH s'engagera dans cette campagne et demandera le soutien des sociétés cantonales de médecine et des sociétés de discipline concernées.

Film sur le dossier électronique des patients – L'organe de coordination eHealth de la Confédération projette de tourner un film sur le dossier électronique des patients, à des fins de communication. Le CC ne remettra le logo de la FMH que si elle peut exercer une influence sur le contenu du film et l'approuver avant sa diffusion.

Droits de brevet élargis – Suite à une modification de la pratique de la Chambre de recours de l'Office européen des brevets, les titulaires concernés obtiennent davantage de droits. Désormais, un schéma de dosage d'un médicament pourra également être breveté. Cette nouveauté pourrait conduire à des plaintes pour violation de brevet contre les médecins qui prescrivent ou administrent des génériques en «off label use». Le CC voit ici pour la Suisse la nécessité d'agir. En août, il prendra définitivement position après avoir examiné une proposition de solution élaborée par l'industrie en vue d'un gentlemen's agreement.

Expulsions dans le domaine de l'asile – Le CC est d'accord avec le projet de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga sur la révision des ordonnances sur l'asile. Celui-ci doit toutefois encore être adapté et prévoir les expulsions de manière à ce que les médecins accompagnants puissent accomplir correctement leur tâche, par exemple la surveillance en continu de l'état de santé de la personne expulsée.

Prendre le pouls de l'actualité. L'offre groupée de la FMH.

Bulletin des médecins suisses, Today's Press, politoscope. Gratuit pour nos membres.

En savoir plus sur
www.fmh.ch

